

# Conseil syndical élargi

## AVIS DE CONVOCATION



Syndicat des  
professeures  
et professeurs  
enseignants  
de l'UQAM

## 22 JANVIER 2025, 12 h 15

### Accueil à partir de 11h 45

Espace Quartier latin  
Local AD-S1300  
1280, rue Saint-Denis

- ⚡ Un lunch sera servi dès 11 h 45
- ⚡ Frais de garderie remboursés selon la politique en vigueur

## PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Nomination à la présidence et au secrétariat du Conseil syndical (5 minutes)
2. Appel des membres de l'équipe syndicale (5 minutes)
3. Adoption de l'ordre du jour et du minutage (5 minutes)
4. Adoption du procès-verbal du Conseil syndical du 24 octobre 2024 (5 minutes)
5. Rapport du Comité de négociation (15 minutes)
6. Préparation de la grève (60 minutes)
7. Rapport des déléguées et délégués (20 minutes)
8. Dons de solidarité (10 minutes)
9. Levée de la séance

### NOTE AUX DÉLÉGUÉES, DÉLÉGUÉS AU CONSEIL SYNDICAL

#### OBJET : Clause 3.14 de notre convention collective

« Un demi-point/cours de priorité est accordé aux personnes chargées de cours qui agissent à titre de déléguées syndicales. Ce demi-point/cours de priorité ne peut avoir pour effet de générer de point/session de priorité. »

Vous trouverez donc ci-contre la politique d'application de pointage pour les déléguées, délégués au Conseil syndical telle qu'adoptée lors du Conseil syndical du 6 décembre 1990.

I- Les conditions d'obtention du demi-point sont les suivantes :

- .1 Être élue, élu par son assemblée d'unité dûment convoquée. (Cette élection doit être confirmée par un procès-verbal.)
- .2 Assister régulièrement aux réunions du Conseil syndical.
- .3 Ne pas avoir plus de deux absences non motivées, par session, aux réunions du Conseil syndical.

II- Le demi-point sera comptabilisé à la fin de chacune des sessions après vérification des procès-verbaux des réunions du Conseil syndical.

**NOTE :** Il est donc important de signer les feuilles de présence lors des conseils syndicaux ou d'aviser le secrétariat du SPPEUQAM par courriel ([sppeuqam@uqam.ca](mailto:sppeuqam@uqam.ca)) de votre absence motivée.